

Bien sûr que le gouvernement qui est majoritaire a l'appui de la population canadienne. Nous répondons à ses attentes. Les gens veulent que nous assumions nos responsabilités et que nous soyons audacieux dans nos politiques et nos programmes. Ils ne veulent pas que nous nous contentions d'en parler mais souhaitent que nous les mettions en application. C'est bien ce que nous voulons aussi.

En terminant, j'invite tous les députés, en particulier ceux de l'opposition, à voir plus loin que le bout de leur nez et à songer sérieusement aux intérêts des Canadiens. Ceux-ci attendent de savoir si les projets dans leur circonscription seront subventionnés. Nous devons tenir compte des citoyens de certaines de nos régions qui souffrent du chômage en raison de la conjoncture économique dans le monde. Nous voulons tenter, dans le cadre du nouveau ministère de la Jeunesse, de donner du travail aux jeunes Canadiens.

M. Crosbie: Vous avez 4 milliards de dollars en argent.

M. Harquail: J'en ai assez de ces députés de l'opposition dont le représentant de Saint-Jean-Ouest et quelques-uns de ses collègues. Ils cherchent continuellement à démolir nos meilleures initiatives. Arrêtons de causer et mettons-nous à la tâche.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, en vertu du projet de loi C-21, loi portant pouvoir d'emprunt, le gouvernement fédéral demande aux députés la permission d'emprunter 29.55 milliards de dollars pendant l'année financière 1984-1985. Peut-on demander à des députés responsables de signer un chèque en blanc pour un montant de cet ordre quand on leur donne si peu de précisions? Pourquoi le gouvernement n'indique-t-il pas les postes budgétaires à couvrir? Comment approuver des dépenses qui nous paraissent en grande partie inutiles ou superflues?

Les députés néo-démocrates regrettent que le gouvernement ait donné plus de 1.35 milliard de dollars à Canadair. Il compte maintenant éponger cette dette et consentir un nouveau prêt de 310 millions. Nous n'acceptons pas que les sociétés pétrolières, dans le cadre du Programme d'encouragement de ce secteur, profitent de subventions qui nous coûtent quelque 1.6 milliard. Nous n'étions pas et ne sommes toujours pas d'accord pour que le gouvernement emprunte afin de renflouer sa caisse noire destinée aux partisans libéraux, pas plus que nous n'approuvons la proposition voulant que les sociétés diffèrent le paiement de leurs impôts, car si ce n'était de ce manque à gagner de 22 milliards de dollars, nous n'aurions pas besoin d'emprunter autant pour équilibrer notre budget. Nous déplorons les échappatoires fiscales inutiles que le gouvernement consent, dans son dernier budget, avec un plaisir évident aux membres grassement rémunérés des professions libérales et autres bien nantis.

Je m'oppose au projet de loi pour les mêmes raisons que pour le budget libéral dans lequel on a prévu des dépenses inutiles, oublié les centaines de milliers de chômeurs, consacré des crédits dérisoires à la création d'emplois pour les jeunes, et totalement négligé la création d'emplois et la formation professionnelle pour les femmes. Tous les avantages prévus dans ce budget ont été destinés aux hauts salariés et aux entreprises. Ce sont là des mesures budgétaires semblables à celles que préconisent les conservateurs; elles ne sont ni généreuses, ni d'application pratique.

Pouvoir d'emprunt—Loi

Plus particulièrement, le budget fédéral n'a pas été spécialement généreux à l'endroit des Canadiennes. Celles-ci en effet se démenent de plus belle pour assurer leur survie et boucler leur budget. Dans bien des cas, elles sont soutiens de famille. Au nombre des dispositions budgétaires, on a prévu l'augmentation longtemps attendue du SRG pour les pensionnés vivant seuls. Bien entendu, nous serions d'accord pour que l'on emprunte à cette fin, mais nous tenons à rappeler que cette augmentation s'imposait depuis longtemps et qu'elle ne suffit assurément pas pour empêcher les pensionnés d'être indigents. Malheureusement, les femmes âgées vivant seules, qui comptent pour les trois quarts de ce groupe de citoyens, sont laissées pour compte à cet égard. Le revenu moyen des pensionnés qui n'ont pas d'autres entrées d'argent ne passera qu'à \$7,200. Cette somme est inférieure de \$624 au montant minimum recommandé par le groupe de travail tri-partite chargé d'étudier la réforme des pensions. Ce revenu est donc bien inférieur au seuil officiel de la pauvreté.

Nous sommes d'accord sur le partage égalitaire des pensions entre les conjoints. C'est là un autre programme que préconisent depuis longtemps les associations féminines. Il ne coûte pas un traître sou au gouvernement. Pourquoi ce dernier ne l'a-t-il pas proposé plus tôt? Ce qui nous inquiète le plus cependant à propos de la réforme des pensions, c'est que les libéraux, à l'instar des conservateurs, s'intéressent essentiellement aux régimes privés de pension. Or ce n'est très certainement pas de cette façon qu'on assurera aux Canadiennes notamment des pensions sûres et convenables. Les libéraux refusent de remanier le régime fédéral de pensions même si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) l'avait déjà préconisé. Nous savons pertinemment que c'est seulement de cette manière que l'on garantira l'universalité du régime de pensions pour l'ensemble des retraités. Les prestations du régime de pensions du Canada auraient dû être portées à un niveau équivalant à la moitié du salaire industriel moyen.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré à propos du budget que les modifications proposées «vont rendre idéaux, pour ainsi dire, les régimes de pension». Mais il lui a fallu bien entendu admettre qu'il en dépendait entièrement de la réaction du secteur privé auquel on donnait une dernière chance. Manifestement, elle ne semble pas absolument convaincue que les propositions libérales au chapitre de la réforme des pensions emballeront ce secteur. Le régime de pension des libéraux est fondé sur des déductions fiscales et des contributions volontaires à des régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Aux besoins de quelles catégories de contribuables, je vous le demande, cette proposition répond-elle? Bien peu de chefs de famille qui travaillent et qui touchent un revenu moyen disposent de \$1,500 à investir dans un REER. Évidemment, les économiquement faibles en général et les femmes seules en particulier sont tout à fait exclus de ce régime. Combien d'entreprises disposeront pour leur part des liquidités voulues pour offrir à leurs employés des régimes comme celui-là, même si ce qu'elles offrent est un peu plus avantageux?

La seule proposition qui fasse partie de la réforme du Régime des pensions du Canada est celle qui concerne le partage des pensions; toutes les autres ne sont là que comme